

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

_/)/°2017 - 00927 /MDNAC/SG ✓



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants informe le public Burkinabè qu'il sera organisé pour les besoins des Forces Armées Nationales, un concours pour le recrutement de sept cent cinq cinquante (750) Elèves sous-officiers de Gendarmerie dont sept cent vingt-cinq (725) Garçons et vingt-cinq (25) Filles au titre de l'année 2017.

Peuvent prendre part audit concours, les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

1. être titulaires du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
2. avoir au moins 1m 70 pour les candidats de sexe masculin et 1m 65 pour les candidats de sexe féminin ;
3. être âgés de :
 - ✓ 20 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2017 pour les garçons ;
 - ✓ 18 ans au moins et de 23 ans au plus au 31 décembre 2017 pour les filles ;
 - ✓ être célibataire sans enfants à charge ;
 - ✓ n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
 - ✓ ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation.
4. être de bonne moralité, physiquement et psychologiquement aptes à suivre la formation.

Les élèves-fonctionnaires en formation dans les centres et écoles de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne sont pas autorisés à concourir.

I. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- 1) une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA, adressée à Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants;
- 2) un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et datant de plus de trois (03) ans, les photocopies même légalisées ne seront pas acceptées ;
- 3) un (01) certificat de nationalité Burkinabè ;
- 4) un (01) bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- 5) une (01) copie certifiée conforme du baccalauréat ou du diplôme reconnu équivalent ;
- 6) une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité Burkinabè ;
- 7) un (01) certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois ;
- 8) un (01) curriculum vitae ;
- 9) un certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin.

II. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont reçus du **19 juin au 03 juillet 2017** sur présentation de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè dans les postes de Commandement des Groupements de Gendarmerie Départementale de **Kaya, Ouahigouya, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Ouagadougou, et Fada N'Gourma.** Aucune procuration ne sera acceptée.

III. DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera dans les localités ci-dessus citées selon le calendrier ci-après :

✓ Epreuves Physiques et Sportives :

- Du **12 au 14 juillet 2017** pour tous les centres. Elles comprennent les disciplines suivantes :

Pour les candidats de sexe masculin

- 100 mètres ;
- 1000 mètres ;
- Grimper de corde 5 mètres, sans l'aide des pieds.

Pour les candidats de sexe féminin

- 80 mètres
- 800 mètres
- Grimper de corde 5 mètres avec l'aide des pieds

Toute moyenne inférieure à 10/20 est éliminatoire. La participation aux trois disciplines est obligatoire.

✓ **Epreuves écrites** :

Le **23 juillet 2017**, les épreuves écrites portant sur les matières ci-après :

- Dissertation française : durée 02 heures coefficient 03
- Mathématiques : durée 01heure 30 minutes coefficient 01
- Test Psychotechnique : durée 01 heure coefficient 02
- Culture générale : durée 01heure coefficient 01

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire aux différentes épreuves.

Les candidats se présenteront sur les terrains de sport et dans les salles d'examen munis du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier.

L'appel des candidats se fera à **06h 00**.

L'admission définitive n'interviendra qu'à l'issue d'une visite médicale d'incorporation.

Ouagadougou, le **16 JUIN 2017**


Jean Claude BOUDA
Commandeur de l'Ordre National